

Questions orales

• (1440)

*[Traduction]***L'INDUSTRIE DU TABAC**

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture qui vient de revenir d'une réunion avec des représentants de l'industrie du tabac.

Le ministre doit savoir qu'il place les producteurs de tabac entre l'arbre et l'écorce. Le gouvernement vient d'imposer des taxes très lourdes sur le produit que cultivent les producteurs de tabac, sans autoriser un sou, cette année, pour aider ces producteurs à cesser la culture du tabac.

Quand le gouvernement va-t-il cesser de punir les producteurs de tabac? Quand allons-nous autoriser un peu d'argent pour le programme de réduction de la production de tabac de cette année? Quand aurons-nous quelque chose pour aider ces agriculteurs à s'adapter?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il est vrai que j'ai rencontré des représentants de la Commission ontarienne de commercialisation du tabac et des producteurs de tabac du Québec, en compagnie de mes collègues, le ministre des Finances et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, pour parler de la main-d'œuvre étrangère et de la main-d'œuvre non saisonnière.

Le député sait qu'il y a des programmes permanents, notamment celui de réorientation des agriculteurs, celui de réduction de la production de tabac et d'autres. Nous avons parlé d'un certain nombre de possibilités que nous pourrions envisager, en particulier dans le domaine de la promotion des capacités d'exportation. Je suppose que le député sait qu'actuellement 45 p. 100 de la production canadienne de tabac est exportée dans quelque 50 pays.

Nous avons accepté de les rencontrer et de travailler à un plan d'action qui, espérons-nous, amènerait une certaine stabilité et un peu d'espoir pour l'avenir.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, le ministre doit savoir que les collectivités qui dépendent du tabac souffrent de l'incertitude, alors que le gouvernement perçoit 5,5 milliards de la vente des produits du tabac.

Est-ce que le ministre acceptera de consacrer une partie de cet argent à aider ces collectivités qui se voient devant la désintégration de leur économie et de leur mode de vie?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, comme je le disais dans ma réponse, mes collègues et moi avons rencontré les représentants des producteurs de tabac pour envisager des solutions.

De toute évidence, cela prouve que nous reconnaissons les conséquences pour les producteurs. Nous allons travailler avec eux à trouver des plans et des programmes qui aideront à résoudre les difficultés.

* * *

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, vendredi dernier, nous avons appris à l'émission *The Journal* du réseau anglais de Radio-Canada qu'un changement apporté à l'interprétation de la *Loi sur la taxe d'accise* entraînait ce que certains anciens fonctionnaires du ministère du Revenu ont appelé une escroquerie ou une fraude fiscale.

La loi prévoyait le remboursement aux consommateurs de tout surplus de taxe fédérale de vente perçu par les fabricants. Cependant, en revisant les interprétations de la loi pour l'année financière 1985-1986, le ministre a permis aux fabricants de garder depuis ce temps 770 millions de dollars de plus, qu'ils devaient rembourser aux consommateurs.

Comment le ministre peut-il justifier une fraude qui permet aux fabricants d'empocher 60 p. 100 de plus des remboursements qu'ils doivent aux consommateurs depuis 1985-1986?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, si le député avait été ici la semaine dernière, il saurait que j'ai répondu exactement à la même question posée par un député du Nouveau Parti démocratique et qu'à cette occasion, j'ai dit qu'il était évident que la décision de rembourser les entreprises ou les sociétés ne concernait que les fabricants et leurs clients.

J'ai dit aussi que c'était l'une des raisons pour lesquelles la taxe sur les ventes des fabricants était criblée d'échappatoires. En fait, elle comptait 22 000 exemptions et échappatoires diverses. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons décidé catégoriquement de